

Rapport concernant le plan financier 2014–2016

du 22 août 2012

Le Rapport concernant le plan financier 2014–2016 a été approuvé par le Conseil fédéral le 22 août 2012.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi¹.

Le texte peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante:

www.efv.admin.ch/f/aktuell/index.php.

9 octobre 2012

Chancellerie fédérale

¹ En application de l'art. 19 de l'ordonnance sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du Rapport concernant le plan financier 2014–2016 se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi sur les publications officielles (RS **170.512**).

